DU Pathologie Rachidienne

DUM351

- Début de la formation mi-octobre, fin de formation (examen compris)
 Début juin.
- Les cours ont lieu le vendredi après-midi et le samedi matin (9 séminaires). Les cours sont en distanciel. Il convient d'y assister.
- Pas de stage pour cette année.
- L'examen est en présentiel à l'Université de l'Hôpital BICHAT.
- Ouverture des candidatures : entre début mai et début juin jusque fin septembre : en ligne
 C@nditOnLine

Comment déposer une candidature/s'inscrire : suivre la procédure ci-dessous Ces démarches se font **uniquement** via internet grâce à notre plateforme <u>C@nditOnLine</u>.

- 1. Cliquer sur ce lien: http://appt.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa/ en utilisant un ordinateur PC et le navigateur Mozilla ou Chrome (les autres navigateurs peuvent créer des dysfonctionnements).
- 2. *Créer votre compte* pour une 1^{ère} connexion uniquement. Vous pouvez réutiliser le même compte chaque année si vous le souhaitez.
- 3. Remplir vos données personnelles et déposer les documents demandés.
- 4. Cliquer sur 'nouvelle candidature' dans l'onglet « mes candidatures »
- 5. Sélectionner « UFR de Médecine » puis « Diplôme Universitaire ou Inter-Universitaire » puis votre formation (si elle est disponible) à l'aide de la référence du diplôme (disponible sur la page de votre DU/DIU dans notre catalogue) et votre type de financement. Si la formation n'apparait dans la liste c'est que les candidatures ne sont pas encore ouvertes, voir dates sur notre catalogue.
- 6. Cliquer sur « Je valide ma candidature à cette formation » (vous pourrez l'annuler par la suite)
 - Secrétariat administratif faculté : Mme Djelila TITI MIWEN : <u>djelila.titi-miwen@u-paris.fr</u>

- Le portefeuille de formation est pris en charge par Mme BENATSOU et Mme BARLOY : fariza.benatsou@u-paris.fr et frederique.barloy@parisdescartes.fr

- TARIFS:

Frais de dossier : 300 euros

Avec prise en charge FPC: 1560Sans prise en charge FPI: 1560

- FPIP1: 780- FPIP2: 780

Comme vous pouvez le constater, le choix de l'université a été d'aligner le tarif FPI au tarif FPC pour l'ensemble des DU/DIU.

- Secrétariat Pédagogique : Sandrine GABRION-NEDELLEC : <u>sandrine.gabrionnedellec@aphp.fr</u>